

Strasbourg, le 19 novembre 2013

**Le Directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Bas-Rhin**

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des écoles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale,
chargés de circonscription du 1^{er} degré

Division du 1^{er} degré

Affaire suivie par Michèle SATTLER
Tél : 03.88.45.92.86

Anita MARCHAL
Tél : 03.69.20.93.20

Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel : michele.sattler@ac-strasbourg.fr
Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

Objet : Appel à candidatures
Programme d'échanges nationaux et d'échanges de proximité
franco-allemands pour l'année scolaire 2014/2015.

Référence : Note de service n° 2013-151 du 01/10/2013 - BO n° 38 du 17
octobre 2013.

La présente circulaire décrit le programme d'échanges franco-allemand
d'enseignants du 1^{er} degré.

L'objectif de ce dispositif est de renforcer les compétences linguistiques et
interculturelles des enseignants **titulaires** du 1^{er} degré et de favoriser
l'ouverture des écoles sur l'Europe. Les enseignants stagiaires ne sont plus
autorisés à postuler.

Nos voisins allemands engagent, dans bon nombre d'endroits, une politique
très encourageante de valorisation de l'enseignement du français qui
contribue au souci de maintenir la diversité linguistique et culturelle au sein de
l'Europe.

C'est pourquoi j'appelle votre attention sur les demandes d'échange franco-
allemand national ou de proximité dont vous trouverez ci-après les modalités
d'organisation.

Je vous rappelle que, pour faire aboutir votre projet, vous pouvez compter sur
l'appui des équipes de circonscription, de l'inspecteur ou du conseiller
pédagogique en langues vivantes.

1. Objectifs

Cet échange d'une année scolaire vise à développer l'enseignement de la langue allemande à l'école primaire, de la maternelle au cours moyen deuxième année. Il permet le perfectionnement linguistique des candidats, qui s'engagent à enseigner l'allemand à leur retour en France. Il donne l'occasion aux élèves français de bénéficier de cours assurés par des enseignants allemands et participe à la diffusion de la langue et de la culture françaises en Allemagne.

2. Informations administratives

Les enseignants du premier degré restent en position d'activité dans le cadre d'un échange et continuent d'être rémunérés sur les postes dont ils sont titulaires. Chaque enseignant regagne, au terme de l'échange, son poste d'origine en France. Pendant toute la durée de l'échange, les enseignants continuent de percevoir en euro sur un compte en France le traitement afférent à leur emploi, versé par les services académiques dont ils relèvent et sur lequel sont précomptées les cotisations à la sécurité sociale.

3. Organisation du service des enseignants français et allemands

Après une période d'observation devant permettre aux enseignants de se familiariser avec de nouvelles méthodes pédagogiques, chaque enseignant se verra attribuer un nombre limité de classes et d'écoles proches les unes des autres. Il enseignera exclusivement dans sa langue maternelle mais des activités complémentaires pourront lui être confiées, avec son accord : enseignement pour partie de l'éducation physique et sportive, de l'éducation musicale ou de l'éducation artistique, intervention dans les écoles maternelles/*Kindergärten*, élaboration de matériel pédagogique, formation de ses collègues en langues.

Les enseignants français et allemands doivent se conformer à l'organisation et au règlement de l'établissement d'accueil. À cet égard, ils assurent un service identique à celui qui est dû par les enseignants du pays d'accueil, éventuellement diminué du temps de déplacement d'une école à l'autre. Un conseiller pédagogique accompagnera les enseignants tout au long de l'année.

4. Caractéristiques propres à chacun des deux types d'échanges

a) Echange national

- Ce programme est mis en œuvre et géré par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en collaboration avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).
- Deux stages (l'un linguistique et l'autre pédagogique) seront organisés à l'intention des candidats par l'OFAJ au cours du mois d'août 2014.
- Cet échange d'une année scolaire est renouvelable une fois. Les candidats intéressés, en poste en Allemagne pour la première année, devront m'adresser dans les mêmes délais et selon la même procédure leur demande de renouvellement accompagnée de l'avis des autorités hiérarchiques étrangères dont ils dépendent. Cet avis remplace celui de la commission d'appréciation.
- Pour l'ensemble de l'année scolaire, les enseignants bénéficient de l'indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire instituée par le décret n° 93-50 du 12 janvier 1993 modifié, dont le montant forfaitaire est fixé chaque année. Pour l'année scolaire 2013/2014, l'indemnité s'élevait à 4 663 euros. Elle est versée en une seule fois par les mêmes services académiques, au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Elle est destinée à compenser forfaitairement les frais de voyage et de logement afférents au séjour et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. En cas de renouvellement de l'échange, cette indemnité subit un abattement de 25 %.

b) Echange de proximité

- Ce programme est mis en œuvre et géré par la Direction des services départementaux de l'Education nationale, en coopération avec les partenaires éducatifs du Bade Wurtemberg.
- Les participants bénéficieront d'une indemnité financée par les collectivités régionales et versée par les services de la mission académique aux enseignements régionaux et internationaux (M.A.E.R.I. - Rectorat).
 - indemnité à taux plein (4663 euros pour l'année scolaire 2013/2014), pour les enseignants justifiant d'un changement de résidence (déménagement en Allemagne) pour la prise de fonction.
 - indemnité à mi-taux pour les enseignants ne changeant pas de résidence.En cas de renouvellement de l'échange, cette indemnité subit un abattement de 25 % par an.

Les enseignants dont la résidence personnelle se trouve dans la même agglomération que le lieu d'affectation ne bénéficieront d'aucune indemnité.

5. Procédure de candidature

Les candidats sont priés de remplir le **formulaire correspondant au type d'échange souhaité** :

Echange national : Annexe 3 B (pages 2/5 – 3/5 – 4/5 – 5/5 extraites du BO)

Echange de proximité : Annexe 1 (3 pages)

Il leur appartient d'en compléter le plus précisément possible toutes les rubriques, puis de dater et signer leur engagement sur la fiche de candidature ci-jointe. Cette dernière devra être adressée à la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), sous couvert de l'inspection de circonscription, **avant le 31 janvier 2014**.

Les enseignants faisant acte de candidature seront convoqués pour un entretien au cours duquel seront évaluées leur motivation, leur faculté d'enseigner différemment leur propre langue, leur aptitude à s'adapter aux usages scolaires en vigueur en Allemagne et surtout leur volonté de contribuer, à leur retour en France, au développement de la langue et de la culture allemandes.

Pour le directeur académique,
le directeur académique adjoint,



Fabien BEN

Formulaire de candidature 2014/2015

Echange franco-allemand de proximité

 Nouvelle demande

 Renouvellement

Etat civil

Nom patronymique : Nom marital :

Prénom : Date de naissance :

 Homme * Femme *

Nationalité :

Situation de famille :

 Personnes devant vous accompagner à l'étranger conjoint : oui non *

Nombre d'enfants qui vous accompagneront : âges :

Niveau scolaire des enfants à la rentrée 2013 :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Courriel :

Adresse et n° de téléphone de vacances :

Personne à joindre en France en cas d'urgence (adresse, n° de tél.)

Situation administrative :

Grade : Classe : Echelon :

Etablissement d'exercice

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville : N° de téléphone :

Classe dans laquelle vous exercez actuellement

Diplômes, titres universitaires et professionnels (en précisant la date d'obtention) :

.....

.....

.....

	Aucune compétence	A1	A2	B1	B2
Compréhension de l'oral					
Compréhension de l'écrit					
Expression orale					
Expression écrite					

Expériences professionnelles

Avez-vous une expérience de l'enseignement du français en langue étrangère ? oui non *

Si oui, précisez :

Avez-vous, à l'école primaire, une expérience de l'enseignement de l'allemand ? oui non *

Si oui, précisez l'année, la durée hebdomadaire et la (ou les) classe(s) :

Avez-vous fait des séjours professionnels à l'étranger ? oui non *

Si oui, lieu et date et durée :

Autres expériences pertinentes pour l'échange :

Vœux en vue de l'affectation :

Secteur géographique du Bade Wurtemberg souhaité :

.....

.....

Disposerez-vous d'un véhicule sur place ? oui non *

Justification de vos vœux :

* Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Je m'engage à accepter une affectation conforme au vœu que j'ai formulé et reconnais avoir été informé(e) qu'aucune demande ultérieure de changement d'affectation ne pourra être prise en considération.

Je m'engage également à assurer, lors de mon retour en France, des activités contribuant au développement de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

Fait à, le

Signature du candidat :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Avis de l'inspectrice/l'inspecteur de l'éducation nationale

Favorable

Réservé

Défavorable

En cas d'avis défavorable, motivation de la décision :

Date :

Signature :

Décision du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale

DÉPART AUTORISÉ	DÉPART REFUSÉ
-----------------	---------------

En cas de refus, motivation de la décision

Date :

Signature du DASEN

B.O.

Bulletin officiel n° 38 du 17 octobre 2013

Annexe 3 - B Formulaire de candidature à un poste en Allemagne - Année scolaire 2014 - 2015

État civil
Nom patronymique : Nom marital :
Prénom : Date de naissance :
Homme Femme Nationalité :

Situation de famille
Personnes devant vous accompagner à l'étranger : Conjoint : oui non
Nombre d'enfants qui vous accompagneront : Âge(s) :
Niveau scolaire des enfants à la rentrée 2013 :

Adresse personnelle
Rue :
Code postal : Ville :
N° de téléphone :
Adresse et n° de téléphone pendant les vacances d'été :
Adresse électronique (professionnelle ou personnelle) :
Personne à joindre en France en cas d'urgence (adresse, n° de téléphone) :

Situation administrative
Grade :
Enseignant titulaire : oui non Classe : Échelon :
Académie de rattachement : Département d'exercice :

École d'exercice
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville : N° de téléphone :
Classe dans laquelle vous exercez actuellement :

Diplômes, titres universitaires et professionnels (préciser la date et le lieu d'obtention)
.....

Niveau de compétence en langue allemande selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Compétences	Aucune	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension de l'oral							
Compréhension de l'écrit							
Expression orale							
Expression écrite							

Expériences professionnelles
• Avez-vous une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ? oui non
Si oui, précisez :
• Avez-vous, à l'école primaire, une expérience de l'enseignement de l'allemand ? oui non
Si oui, précisez l'année, la durée hebdomadaire et la (ou les) classe(s) :
• Avez-vous fait des séjours professionnels à l'étranger ? oui non
Si oui, lieu et date et durée :
• Autres expériences et compétences pertinentes pour l'échange :
Autres
• Avez-vous le permis de conduire ? oui non
• Si oui, disposez-vous d'un véhicule sur place ? oui non

Vœux en vue de l'affectation

Indiquez obligatoirement trois Länder parmi les 10 participant actuellement à l'échange, par ordre de préférence. En cas de non respect de cette consigne, votre dossier ne sera pas examiné.

La commission franco-allemande de répartition s'engage à respecter l'un de vos 3 vœux et tient compte des partenariats existant déjà entre une académie et un Land. La liste publiée peut varier d'une année à l'autre.

Il est à noter que certains Länder ne participent pas chaque année à l'échange (Hambourg, la Saxe, la Saxe-Anhalt, la Thuringe notamment) et que par conséquent un autre Land peut être proposé aux candidats si aucun de leurs vœux ne peut être satisfait.

Pour connaître le Land partenaire de votre académie, consulter la rubrique consacrée aux relations européennes et internationales sur votre site académique.

	Land
1er vœu	
2ème vœu	
3ème vœu	



Länder
Baden-Wurtemberg
Berlin
Brandebourg
Hesse
Mecklembourg-Poméranie-Occidentale
Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Rhénanie-Palatinat
Sarre
Saxe
Saxe-Anhalt
Thuringe
Tout Land

Les participants enseignent essentiellement dans les écoles élémentaires, il existe néanmoins pour certains postes d'autres possibilités. Parmi celles-ci, veuillez cocher la (les) case(s) qui vous conviendrait(en)t.

	oui	éventuellement	non
Affectation en école maternelle			
Affectation en collège			
Affectation dans un établissement bilingue (disciplines non linguistiques en français)			

Justification de vos vœux

.....

.....

.....

Postulez-vous à une autre mobilité ? Laquelle ?

.....

Remarques complémentaires éventuelles

.....

La réponse à ces questions sera communiquée à la commission franco-allemande chargée de la répartition des candidats afin de mieux répondre aux besoins et attentes de chacun.

Engagement

Je m'engage à accepter une affectation conforme à l'un des vœux que j'ai formulés et reconnais avoir été Informé(e) qu'aucune demande ultérieure de changement d'affectation ne pourra être prise en considération.
Je m'engage à participer aux réunions et stages organisés avant et durant mon séjour en Allemagne.
Je m'engage, enfin, à assurer, lors de mon retour en France, des activités contribuant au développement de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

Fait à de

Signature du candidat

Avis hiérarchiques

Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale

Favorable Réserve Défavorable

En cas d'avis défavorable, motivation de la décision :

.....
.....
.....

Date : Signature

Décision du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale

Départ autorisé Départ refusé

En cas de refus, motivation de la décision

.....
.....
.....
.....
.....

Date Signature du DASEN

Date Signature du Délégué académique aux relations européennes et Internationales et
..... à la coopération (DAREIC)